

**SERVICES URBAINS  
GESTION DES INFRASTRUCTURES  
COMMUNAUTAIRES**

1, Place de la légion d'honneur  
B.P. 35821  
31505 TOULOUSE cedex 5

Nos références : AT/DG - 24/09/2010

N° : 10053111

GESTION DES USAGES

Dossier suivi par Arnaud TURLAN  
T 05.62.27.47.31. F 05.62.27.47.72.

**Monsieur SAVARY**  
**Vice Président de l'Association Vélo**  
**5, avenue Collignon**

**31200 - TOULOUSE**

**OBJET : Demandes de 4 associations – continuités cyclables sur les 2 rives de la Garonne entre le pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac.**

Monsieur le Vice Président,

J'ai bien reçu votre transmission du 24 juin dernier, faisant référence à la réponse du Grand Toulouse du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Je vous prie de trouver ci-après les éléments de réponse actualisés à vos 11 questions.

*Rive gauche de la Garonne, entre le pont des Catalans et Blagnac*

**1- Amélioration de la piste cyclable de la digue Garonne le long du boulevard Wagner**

- Jalonnement : l'étude globale du jalonnement cyclable sur le territoire de la CU doit être lancée fin 2010 / début 2011, pour un lancement des premières réalisations au 2<sup>ème</sup> semestre 2011.
- Goulotte pour escalier du pont des Catalans : ces travaux ont été effectués début septembre.
- Eclairage sous le pont rocade : je demande au service éclairage si une solution peut être étudiée.
- Réfection du revêtement sous le pont rocade : cet aménagement n'est pas programmé. Je demande si cette réfection, même provisoire, peut être envisagée par le pôle

**1 bis – Amélioration de la transparence entre la rue Heybrard et la rue de la Source**

- De même, je demande si cet aménagement, non programmé, peut être envisagé par le pôle.

**2- Création d'un cheminement piétons / cycles entre la rue Heybrard et l'allée des Causses**

- Les études foncières et techniques, inscrites à la programmation étude dès 2009, sont en cours et traitent la section dans sa globalité jusqu'à l'embouchure du Touch,  
Compte tenu de la complexité et des délais importants des études techniques et foncières, il n'est pas possible à ce jour de prévoir une date de réalisation.  
Nous vous tiendrons informés de l'avancement de cette étude lors d'une prochaine réunion avec l'Association Vélo.

.../...

**2 bis – Création d'une liaison entre ce futur cheminement et l'avenue Casselardit**

- Je propose que cette liaison intéressante intègre si possible l'étude du cheminement le long de la Garonne.

**3 – Amélioration du chemin piétonnier entre la cité Ancely et le Touch.**

**4 – Création d'une passerelle à l'embouchure du Touch, joignant Toulouse et Blagnac.**

**5 – Création d'un cheminement piétons / cycles entre le Touch et le vieux pont de Blagnac**

- Ces 3 actions sont étudiées dans le cadre du projet de liaison référencé au point 2 et celui des berges du Touch, estimé à lui seul à 1,2 M €, en cours d'étude et de traitement foncier également.

**6 – Création d'un cheminement piétons / cycles entre le vieux pont de Blagnac et le parc du Ramier à Blagnac + éclairage**

- Ce cheminement est en service depuis 1 an.  
La demande d'éclairage ne relève pas de la compétence de la CU. Nous vous proposons d'adresser un courrier à la Ville de Blagnac.

*Rive droite de la Garonne, entre le pont des Catalans et Blagnac*

**7 – Amélioration du cheminement piétons / cycles entre le pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac + éclairage**

- La question de l'éclairage des aménagements piétons / cycles concerne prioritairement celui de la piste du canal, entre le pont des Demoiselles et Ramonville (3km). Or, cet aménagement est estimé à plus d'1 M € pour un éclairage classique et permanent et n'est pas, à ce jour, programmé.
- Pour ce qui concerne le cheminement de la digue Garonne (3,3km), le coût d'un éclairage classique et permanent est estimé à 1,15 M €, ou plus de 800.000 € pour un éclairage solaire avec détection de présence.  
Ces aménagements ne sont également pas programmés à ce jour.
- En revanche, il est possible d'étudier le balisage solaire de ce cheminement par implantation de plots tous les 20m, côté habitations. Cet aménagement est estimé à 20.000 €.
- Concernant votre proposition de végétalisation de la digue, je sou mets cette idée au service des Espaces Verts.

**8- Amélioration de la rampe d'accès à la digue et du passage sous le pont des Catalans**

- Compte tenu de l'importance des travaux et du coût associé, il n'est pas prévu d'aménager une rampe permettant d'assouplir le dénivelé de cette rampe.  
En revanche, la sécurisation du passage sous le pont doit être étudiée en 2010 / 2011.

**8 bis – Création de bateaux « 0 » en pied de rampes pour les 2 accès à la digue depuis l'avenue de l'Ancien Vélodrome**

- Cet aménagement n'est pas programmé. Je demande au pôle concerné la possibilité de réalisation de cette opération, en accompagnement du point 8.

## **9 – Création d'un cheminement piétons / cycles en bord de fleuve**

### **9 bis – Escalier depuis le bord du fleuve pour rejoindre le cheminement de la digue**

- Comme précisé lors de notre dernière correspondance, ce cheminement n'est autorisé qu'aux seuls véhicules de service. L'ouvrir au public reviendrait à construire plusieurs ouvrages (rampes ou escaliers) le long de l'itinéraire de 3300 m. Ces coûteux aménagements ne sont pas prioritaires et non à l'ordre du jour.

### Pour traverser la Garonne

## **10 – Amélioration des connexions aux cheminements de la Garonne...**

### **... depuis Blagnac**

- Comme indiqué dans le précédent courrier, ces accès sont liés à la faisabilité ou non d'un itinéraire aménagé le long de la Garonne.

### **... depuis Toulouse**

- La traversée de la route de Blagnac en pied de pont est soumise à la validation du Conseil Général. Les travaux (plateau ralentisseur ?) pourraient être engagés dès 2011 si accord du CG.  
L'aménagement de la continuité du cheminement de la digue sous le pont de Blagnac, s'il est intéressant, n'est ni prioritaire ni programmé compte tenu du coût prévisionnel important (estimation sommaire : 200.000 €)

### **10 bis – Améliorer la connexion du pont de Blagnac avec la digue Garonne en supprimant « l'épingle à cheveu »**

- Il est vrai que cette connexion n'est pas confortable. Toutefois, le remblai et l'élargissement de la structure de chaussée ne sont pas à ce jour prioritaires compte tenu du nombre d'opérations à lancer.

## **11- Création d'une passerelle entre les 7 Deniers et Casselardit**

- Cette passerelle, au même titre que celle qui pourrait être imaginée entre Bourrassol et Amidonniers, est un ouvrage intéressant pour le développement de la pratique cyclable. S'il n'y a pas de projet défini, cette idée mérite d'être retenue dans le cadre des études en cours sur l'axe Garonne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe GOIRAND  
Conseiller municipal délégué  
aux pistes cyclables - Mairie de Toulouse  
Secrétaire de la commission Transports et  
Déplacements - Grand Toulouse

Copie O : MM. Joël CARRERAS, Régis GODEC, Adjoint au maire  
M. G. GERVOIS (pour intégration des demandes au Plan Garonne)  
M. le Directeur Pôle Territorial Antenne Centre Nord (points 8 et 8 bis)  
M. le Directeur Pôle Territorial Antenne Centre Sud (points 1 et 2)  
M. le Directeur Pôle Territorial Antenne Nord (point 10)  
M. le Directeur Pôle Territorial Antenne Ouest  
M. le Directeur Pôle Territorial Antenne Nord Ouest  
Service Espaces Verts (point 7)  
Service Eclairage Public (points 1 et 7)  
Service TSI (points 2, 2 bis, 3, 4, 5 et 10)

